



CHARTRE

de l'Archer, de l'Instructeur, du Parent et Accompagnant

MES ENGAGEMENTS D'ARCHER

Le tir à l'arc est un sport qui utilise une arme. Il peut donc être dangereux pour les autres et pour moi-même. Je respecte donc toutes **les consignes de sécurité** qui m'ont été expliquées pour limiter les risques d'accident avant, pendant, et après chaque séance de tir.

En plus des consignes de sécurité, je respecte aussi :

- **Les instructeurs** : des personnes bénévoles qui consacrent du temps pour me former et me permettre d'exercer mon sport dans les meilleures conditions ;
- **Les autres archers et partenaires** en respectant les règles de discipline et de silence pendant les tirs ;
- **Les décisions de l'arbitre**, même si elles ne sont pas en ma faveur ;
- **Le matériel**, qu'il me soit personnel ou prêté par le club ; et ceci avant, pendant, et après chaque séance de tir (transport, montage, démontage, rangement) ;
- **Les installations mises à ma disposition** (Halle des sports, terrain extérieur, etc.) ;
- **Les horaires d'entraînement** : j'arrive à l'heure, et en cas d'absence ou d'empêchement, je préviens un instructeur 24 h à l'avance ou dès que possible.

De plus,

- **J'accepte** toutes les conditions générales du règlement intérieur et des Statuts (documents disponibles sur demande) et **je connais** les mesures disciplinaires qui pourraient être prises à mon encontre en cas de faute ou de non-respect de celui-ci.
- **Je respecte** la tenue du club, qui est l'image de mon sport dans mon club, dans les autres clubs, sur la voie publique.
- **Je m'engage** à adopter un comportement et une tenue correcte, digne du sport que je pratique, aussi bien pendant les cours qu'à l'occasion des concours auxquels je participe.
- **Je refuse** toute forme de tricherie et de dopage.
- **Je m'engage** à être à jour du paiement de ma licence FFTA et de ma cotisation au club au plus tôt, et en tout cas avant le 30 octobre pour les renouvellements.
- **Par-dessus tout,**
 - Je comprends que les « erreurs » font partie de mon apprentissage et que le but est d'apprendre de ces « erreurs ».
 - Je sais que mon travail et mon application lors de chaque séance feront de moi un meilleur archer.



CHARTRE

de l'Archer, de l'Instructeur, du Parent et Accompagnant

LES ENGAGEMENTS DES DIRIGEANTS ET INSTRUCTEURS :

Les dirigeants sont les membres du Comité et du Bureau.

Les instructeurs sont les bénévoles du club qui donnent de leur temps pour animer les Ecoles de tir Adultes et Jeunes, qu'ils soient titulaires des diplômes d'Entraîneur ou encadrant fédéral, d'un Diplôme d'état, ou simplement de l'expérience suffisante dans leur vie d'archer.

Dirigeants et instructeurs ont un devoir d'exemplarité à l'égard des membres de la Compagnie.

Les dirigeants et instructeurs s'engagent donc à :

- Permettre à tous de tirer à l'arc dans les meilleures conditions (sécurité, matérielles, etc.) ;
- Sensibiliser les archers à l'esprit sportif ;
- Expliquer et faire respecter les règles et les décisions de l'arbitre ;
- Dédramatiser les échecs en expliquant que l'essentiel est d'apprendre et que les « échecs » construisent l'expérience ;
- Refuser et sanctionner tout acte de violence.

LES ENGAGEMENTS DES PARENTS & ACCOMPAGNANTS

Les parents et les accompagnants ont un rôle crucial dans l'engagement des enfants et des adolescents dans leur sport.

Les parents et accompagnants s'engagent donc à :

- Encourager leurs enfants, même et surtout en cas d'échec (les instructeurs sont disponibles pour donner les points positifs et orienter vers des encouragements constructifs) en rappelant à leur enfant que l'échec est nécessaire pour s'améliorer ;
- Refuser toute forme de dopage et interdire toute forme de violence physique ou verbale ;
- Applaudir les performances de tous ;
- Aider à faire respecter les règles et les consignes des instructeurs ;
- Participer à la vie de la Compagnie pour promouvoir ses valeurs sportives et de vivre-ensemble : participation aux événements proposés, offre de bénévolat, etc..

La Compagnie des archers du Genevois, c'est :

- ✓ **La convivialité et le partage**, avec l'accueil de tous, l'inclusion d'apprentissages différents, des entraînements communs, des fêtes de club.
- ✓ **La transmission des savoirs**, avec 2 Ecoles de tir dédiées, une Commission sportive, des programmes d'entraînement individualisés, des instructeurs formés par la Fédération française de tir à l'arc et la World Archery (Fédération internationale de tir à l'arc).
- ✓ **Les compétences techniques et sportives au service de tous**, avec des échanges réguliers entre les archers, l'apport de nouvelles idées, le partage et la mutualisation des connaissances et des savoirs, l'organisation de concours annuels.
- ✓ **Une dynamique éco-responsable**, avec la mise en place d'une démarche RSO depuis 2022, des échanges et des partenariats avec des associations et des entreprises qui partagent cette valeur.